

Les nouvelles institutions économiques du XXIe siècle

Le Monde, July 18, 2014

Arun Sundararajan

Je me souviens qu'à l'époque où j'étais encore étudiant, nous avons étudié la fameuse remarque d'Herbert Simon selon laquelle si un Martien observait l'économie terrienne, elle lui apparaîtrait bien moins comme une économie de marché que comme une économie des organisations, dans laquelle la plupart des agents économiques individuels opèrent au sein d'entreprises, et où l'essentiel des transactions de marché se déroulent entre entreprises et non entre individus. Depuis les débuts d'Internet, nous constatons une restructuration de l'économie et des organisations du XXe siècle qui nous éloigne peu à peu de l'économie décrite par Simon pour nous rapprocher du modèle de pure économie de marché.

Les progrès des technologies numériques créent la possibilité d'un accroissement des transactions de marché par la baisse de certains coûts de transaction. Mais ils réduisent également les coûts de gestion des organisations. Depuis une dizaine d'années, nous assistons ainsi à l'émergence de nouvelles institutions qui facilitent une plus grande variété d'échanges économiques directs entre agents économiques individuels. Ces institutions constituent des hybrides entreprise-marché qui centralisent certains aspects de la transaction (comme le branding, la confiance et les paiements) tout en décentralisant d'autres (comme la fixation des prix, l'infrastructure d'approvisionnement et la fourniture de services). Parmi ces plateformes, citons par exemple Airbnb qui enregistre plus d'un million d'annonceurs; Uber, créée il y a cinq ans et récemment évaluée à 17 milliards de dollars ; Etsy, qui a plus d'un million de vendeurs et met en œuvre un système de production ouvert ; ou encore BlaBlaCar, qui vient tout récemment de clore une offre de capital risque de 100 millions de dollars et qui, en collaboration avec carpooling.com, est en train de construire un réseau de transport mondial n'exigeant quasiment aucun investissement d'infrastructure. Citons également les plateformes de financement partagé tel qu'AngelList et KissKissBankBank qui permettent à des particuliers de procéder à des opérations d'investissement jusqu'ici réservées quasi-exclusivement à des institutions.

Aujourd'hui, plus de 20% de la main-d'œuvre américaine est indépendante, c'est-à-dire non employée par une organisation traditionnelle, et ce chiffre est en croissance rapide. Cette dynamique se traduit par le fait que des portions significatives de l'activité innovante migrent de plus en plus hors des organisations. Cela a pour conséquence un accroissement spectaculaire du micro-entrepreneuriat. Une partie de cet entrepreneuriat et de cette innovation à petite échelle peut déboucher sur la création de grosses entreprises traditionnelles, mais une large part de l'activité économique pourrait demeurer le fait de ces nouveaux hybrides entreprise-marché.

L'émergence de ces nouveaux systèmes de fourniture ouverts a suscité un débat autour de leur structure de propriété : société par actions ou coopérative ouvrière? Cette question constitue un défi particulièrement difficile pour les marchés qui ont émergé à partir du souhait commun des prestataires d'être plus responsables socialement et de parvenir à une plus grande soutenabilité de leurs modèles commerciaux. Y répondre nécessite de bien prendre en considération la redistribution de la valeur à

tous les niveaux du système pratiqué par ces plateformes, et de ne pas se concentrer uniquement sur la structure de propriété des plateformes elles-mêmes.

Plusieurs signes indiquent que ces plateformes sont bien les nouvelles institutions de l'économie. Autrefois, la force des droits de propriété, du droit des contrats et du secteur bancaire servait à stimuler la croissance économique en facilitant un plus grand nombre d'échanges fondés sur le marché. Dans l'avenir, les infrastructures de confiance en ligne créées à partir de systèmes de réputation et de numérisation du capital social du monde réel, ainsi que les dépôts de profils de réputation individuelle élaborés à partir du suivi des données générées par ces transactions, pourraient avoir des effets économiques positifs similaires sur la croissance. Ces institutions numériques débordent les frontières géographiques et facilitent les échanges de pair à pair par-dessus les barrières nationales, ce qui posera dans le futur d'intéressantes questions juridiques et commerciales et ravivera peut-être la nécessité de mettre en place des règles commerciales mondiales.

Enfin, ces plateformes ne sont pas seulement des hybrides entreprise-marché ou de nouvelles institutions numériques ; elles commencent également à ressembler à une combinaison d'entreprise et de gouvernement en semblant vouloir prendre en charge une partie du rôle de régulation joué jusqu'ici par les pouvoirs publics, au-delà du simple phénomène de la privatisation d'entreprises publiques. Par exemple iTunes et Amazon sont devenues de fait les arbitres de la gestion des droits de propriété intellectuelle entre créateurs de contenu et consommateurs, en contournant les lois sur le copyright de la plupart des pays. Facebook et LinkedIn deviennent de plus en plus d'importants fournisseurs d'identité. Les crypto-monnaies comme le Bitcoin, encore balbutiantes, posent la question de savoir si une plateforme décentralisée peut assumer le rôle, traditionnellement dévolu à l'Etat, de garant de la monnaie. Les données numériques de l'activité en ligne des internautes, autrefois collectées seulement par les services de police, sont désormais stockées par des plateformes comme Google.

Je pense que, dans un premier temps, les citoyens réclameront ou accepteront ce transfert de responsabilité de l'Etat aux plateformes, et en célébreront peut-être même les vertus démocratiques. Avec le temps toutefois, à mesure que le pouvoir de ces plateformes s'accroîtra, les citoyens pourraient demander aux gouvernements censés les représenter de reprendre aux plateformes les droits qu'ils leur avaient concédés.

En conclusion, nous allons assister au cours de la prochaine décennie à une restructuration substantielle de l'économie des organisations que nous avons connue jusqu'ici. Les nouvelles institutions qui émergeront deviendront les médiateurs de pans importants de l'activité économique entre particuliers, menaçant de priver les institutions actuelles de ce rôle. Nous serons confrontés à de nouveaux problèmes de protection des travailleurs et assisterons à l'émergence de nouveaux collectifs; nous devrons définir de nouvelles approches des problèmes juridiques et commerciaux mondiaux, apprendre à gérer de nouvelles structures de propriété et de nouvelles questions de durabilité et de responsabilité sociale.

(Traduit de l'anglais par Gilles Berton)